

LE TERRITOIRE, SES 15 COMMUNES

Saint-Molf

Forte de ses racines salicoles et agricoles, Saint-Molf s'appuie sur son ancrage dans le Parc Naturel Régional de Brière pour développer le tourisme vert autour de nombreux cheminements pédestres et cyclables reliant la commune à la mer.



En plein cœur de la presqu'île de Guérande, une offre diversifiée d'hébergements place les touristes à seulement 4 km des plages.

L'art est mis à l'honneur grâce aux expositions à la chapelle Saint-Germain et au travail d'artisans reconnus par le parc de Brière, via le label « **Marque Parc** ».

Loisirs et sports sont proposés par des associations très actives, dont le club d'escalade *Les Voies Salées*, au rayonnement régional.



La mairie

Horaires d'ouverture

- ▶ **Lundi et vendredi** : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (16h pendant les vacances scolaires)
- ▶ **Du mardi au jeudi** : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
- ▶ **Samedi** : de 10h à 12h



**Communauté d'agglomération de la Presqu'île de
Guérande - Atlantique**

3 Avenue des Noëles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

☎ 02 51 75 06 80